



Depuis 2015, les Chiens guides d'aveugles ont créé l'**OBAC** (Observatoire de l'Accessibilité des Chiens guides d'aveugles). Elle réunit à ce jour 8 entreprises et organisations professionnelles :

- La Confédération Française de la Boucherie, boucherie-charcuterie, Traiteurs (CFBCT) ;
- L'Union Nationale des Taxis (UNT) ;
- la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) ;
- La RATP ;
- L'Association Tourisme et handicaps ;
- Disneyland Paris ;
- La Fédération des Fromagers de France ;
- Avec la participation du représentant du Défenseur des Droits.

Les principales **missions** de l'OBAC sont de **créer des documents de référence** à destination des organisations professionnelles et du grand public pour faciliter l'accueil des personnes aveugles ou malvoyantes et de leur chien guide. En montrant le bon exemple, l'objectif est de **partager ces bonnes pratiques** avec d'autres professionnels.

Les **lois successives et en particulier celle du 11 février 2005**, rendent obligatoire l'**accès des chiens guides d'aveugles** dans les lieux ouverts au public. Malgré les textes existants, de nombreux cas de refus dans les taxis, les hôtels et les commerces sont encore répertoriés par les maîtres de chiens guides.



Le premier pictogramme officiel a été posé, en septembre 2015, en présence de Madame Martine PINVILLE, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la consommation et de l'Économie sociale et solidaire et Madame PROST-COLETTA, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité. Objectif ? Apposer ce pictogramme sur les vitrines des espaces ouverts au public pour informer les professionnels et leurs clients que l'accès des chiens guides est obligatoire.



une demande à l'adresse suivante : federation@chiensguides.fr [1]

[Revenir à la page précédente](#) [2]

URL source: <https://preprod.chiensguides.fr/lobac-entreprises-engagees-dans-laccessibilite>

Liens

[1] <mailto:federation@chiensguides.fr> [2] <http://ffac.plume.typhon.net/personne-deficiente-visuelle/accessibilite>